



# IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012009 et clos le 31122009

Régime simplifié d'imposition  X  
Régime réel normal   
Comptabilité super-simplifiée

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration  
SIE ISTRES  
54 AVENUE ALDERIC CHAVE  
13808 ISTRES CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et / ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

## A IDENTIFICATION

Associati AMIDON  
Le boulingrin  
19 RUE DU FER A CHEVAL  
13800 ISTRES

## B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
Particuliers

Identification du destinataire

651 Insp., IFU    604765 N° dossier    39849139900018 N° Siret

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

le téléphone :

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. page 4)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	6 877	Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	0
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	
					Plus-values exonérées art.238 <i>quindecies</i>	0

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Zone franche Corse <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art.44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	0	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

## D IMPUTATIONS

(cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

<b>1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b> Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
<b>2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.</b> Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	
<b>3. Crédits d'impôts et imputations</b>	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants
Crédit d'impôt en faveur du mécénat	Crédit d'impôt pour investissement en Corse
	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
	Autres imputations

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

(cf. page 4)

recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

## E bis VALEUR AJOUTÉE DE L'ENTREPRISE

Report colonne B de la ligne OG du tableau 2059-E ou colonne B ligne 137 du 2033-E

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Nom, adresse, téléphone, télécopie :  
- du comptable et/ou du conseil  \*  
n° d'agrément du CGA

MEDIT-COMPTA - MARIS Renaud  
batiment N°7 - le Canet  
13590 MEYREUIL

Europarc Sainte Victoire  
04-42-65-97-04

RENAUD MARIS  
48030269400017

MEDIT-COMPTA - MARIS Renaud

Visa et cachet du membre de l'Ordre des experts-comptables ou de l'association de gestion et de comptabilité \*\*

A MEYREUIL le 11042010  
Signature et qualité du déclarant AZZOUC SEDRATI PRESIDENT

\* Préciser dans le cadre s'il s'agit du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).  
\*\* Lorsque la déclaration de résultat et la liasse fiscale d'un adhérent d'un centre de gestion agréé sont transmises via la procédure TDFC, la partie relative au visa doit comporter les informations suivantes : nom et n° SIRET du cabinet d'expertise-comptable ou de l'association de gestion et de comptabilité.

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent ; elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts, après de votre service des impôts.

Cegid Group



ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Associati AMIDON

31122009

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			FIAT DIABLO	SERVICES LIVRAISON	NP

**I DIVERS** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

<b>REMUNERATIONS</b>	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2009, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	179 029
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	9 126

**K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (Voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)**

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

**L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis)

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text" value="4 898"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input type="text"/>
Plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables aux taux de 19 %	<input type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %	<input type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC	<input type="text"/>		

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

Cecid Group

Désignation de l'entreprise		Associati AMIDON				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		Le boulingrin 19 RUE DU FER A CHEVAL 13800 ISTRES								
Numéro SIRET*		3 9 8 4 9 1 3 9 9 0 0 0 1 8								
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent*		1 2				
				Exercice N clos le 31122009		Exercice N-1 clos le 31122008				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012						
	Fonds commercial*									
	Autres*	014		016						
	Immobilisations corporelles*	028		030		45 353		9 916		
	Immobilisations financières* (1)	040		042				2 854		
<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>		<b>048</b>		<b>45 353</b>		<b>12 769</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052					
		Marchandises*	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		2 628		4 925	
			Autres* (3)	072		074		69 114		60 155
	Valeurs mobilières de placement			080		082				
	Disponibilités		084		086		9 349		621	
	Charges constatées d'avance *		092		094		1 456		792	
	<b>Total II</b>		<b>096</b>		<b>098</b>		<b>0</b>		<b>82 546</b>	
	<b>Total général (I + II)</b>		<b>110</b>		<b>112</b>		<b>45 353</b>		<b>95 315</b>	
		140 668						86 134		
PASSIF				Exercice N NET		1		Exercice N - 1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120							
	Ecart de réévaluation		124							
	Réserve légale		126							
	Réserves réglementées*		130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132							
	Report à nouveau		134		401		(1 501)			
	Résultat de l'exercice		136		3 866		1 902			
	Provisions réglementées		140		2 913		6 382			
	<b>Total I</b>		<b>142</b>		<b>7 180</b>		<b>6 783</b>			
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>		154		2 000		2 000		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		30 000		6 950			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		8 047		13 602			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )		172		48 088		39 216			
	Produits constatés d'avance		174				17 584			
	<b>Total III</b>		<b>176</b>		<b>86 135</b>		<b>77 351</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>		<b>95 315</b>		<b>86 134</b>				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182		555		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184				

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>Associati AMIDON</b>						Néant <input type="checkbox"/>							
		Exercice N clos le				Exercice N - 1 clos le									
		3	1	2	2	0	0	9	3	1	2	2	0	0	8
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209							210						
	Production vendue { biens services* } dont export et livraisons intracomunitaires	215							214						
		217							218		55 591			68 930	
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)													
	Production immobilisée*								222						
	Subventions d'exploitation reçues								224						
	Autres produits								226		237 263			224 308	
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>														
									230					3	
									232		292 854			293 241	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234						
	Variation de stock (marchandises)*								236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238		4 992			4 222	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*								240						
	Autres charges externes* : ( dont crédit bail : - mobilier : ..... 2.583 - immobilier : ..... )								242		52 201			47 937	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle* 243 2 449 )								244		3 434			5 482	
	Rémunérations du personnel*								250		186 888			196 899	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		39 273			39 639	
	Dotations aux amortissements*								254		7 425			7 607	
	Dotations aux provisions								256					2 000	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259							262		4				
260															
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>															
									264		294 216			303 785	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>															
									270		(1 362)			(10 544)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)								280		1				
	Produits exceptionnels (IV)								290		8 521			16 599	
	Charges financières (V)								294						
	Charges exceptionnelles (VI)								300		2 261			3 521	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)								306		1 032			632	
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>															
									310		3 866			1 902	
<b>B - RESULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															
									312		3 866	314		0	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*								316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I) et autres amortissements non déductibles								318						
	Provisions non déductibles*								322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		1 032				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247						écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						
								330		1 979					
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986			Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987			Zone franche Corse (44 decies)	988					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			Pôle de compétitivité (44 undecies)	990				342	
	Divers* ZFA (44 quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit*	346				350	
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2															
									352		6 877			0	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356						
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :								360						
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2															
									370		6 877			0	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380			n° du centre de gestion agréé :		388				
Montant de la T.V.A. collectée	374		10 896		Effectif moyen du personnel* :	376		4	dont apprentis : _____ handicapés : _____						
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		5 464		Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399									

3

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : <u>Associati AMIDON</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	14 243	432		434		436	14 243		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	37 127	442		444		446	37 127		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	3 343	472	555	474		476	3 898		
Immobilisations financières		480	2 854	482		484		486	2 854		
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>57 567</b>	<b>492</b>	<b>555</b>	<b>494</b>	<b>0</b>	<b>496</b>	<b>58 122</b>	<b>0</b>	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	10 614	522	590	524		526	11 204		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	23 970	532	6 765	534		536	30 735		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	3 343	562	71	564		566	3 414		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>37 927</b>	<b>572</b>	<b>7 425</b>	<b>574</b>	<b>0</b>	<b>576</b>	<b>45 353</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *		Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>0</b>	<b>580</b>	<b>0</b>	<b>584</b>	<b>0</b>	<b>581</b>	<b>0</b>	<b>587</b>	<b>0</b>	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	0	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
<b>TOTAL</b>						<b>596</b>	<b>0</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>0</b>	

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES -  
DEFICITS REPORTABLES**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts). Désignation de l'entreprise : Associati AMIDON										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>											
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		<b>Montant au début de l'exercice</b>		<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>		<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>		<b>Montant à la fin de l'exercice</b>			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620	2 000	622		624		626	2 000		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>2 000</b>	<b>682</b>	<b>0</b>	<b>684</b>	<b>0</b>	<b>686</b>	<b>2 000</b>		
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		<b>Dotations</b>		<b>Reprises</b>							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>0</b>	<b>775</b>	<b>0</b>	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B		<b>780</b>	<b>0</b>			
<b>II DEFICITS REPORTABLES</b>											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	0		
Déficits imputés								983	0		
Déficits reportables								984	0		
Déficits de l'exercice								860			
Total des déficits restant à reporter								870	0		
<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>											
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI								995			
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)								996			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

5

### DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : Associati AMIDON		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012009		et clos le : 31122009	
		Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	
<b>I - Production de l'entreprise</b>		<b>A</b>	<b>B</b>
Ventes de marchandises	961		108
Production vendue - Biens	991		109
Production vendue - Services	992		141
Production stockée	964		111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	965		143
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	966		113
Autres produits de gestion courante	967		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	993		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	997		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	998		119
	TOTAL 1	994	144
<b>II - Consommation de biens et services en provenance d'un tiers (1)</b>		<b>A</b>	<b>B</b>
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	969		121
Variation de stock (marchandises)	970		122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	971		123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	972		145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	973		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	974		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985		128
Autres charges de gestion courante	975		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			148
Abandons de créances à caractère financier (en partie)			149
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			150
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ....), T.I.P.P.	976		133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	977		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135
	TOTAL 2	978	152
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>		<b>A</b>	<b>B</b>
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	979	137
<p><b>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</b></p>			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975 et 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 965 et portées en ligne 985



6

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 9

N° SIRET 3 9 8 4 9 1 3 9 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Associati AMIDON

ADRESSE (voie) Le boulingrin 19 RUE DU FER A CHEVAL

CODE POSTAL 13800 VILLE ISTRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque que le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 9

N° SIRET 3 9 8 4 9 1 3 9 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Associati AMIDON

ADRESSE (voie) Le boulingrin 19 RUE DU FER A CHEVAL

CODE POSTAL 13800 VILLE ISTRES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

**TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES  
DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT**

(Article 219 - I - b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	Code APE
	3 9 8 4 9 1 3 9 9 0 0 1 8	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Associati AMIDON Le boulingrin 19 RUE DU FER A CHEVAL		
13800 ISTRES		

I. RESULTATS DE L'EXERCICE		
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	6 877
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL et XM ou tableau 2033 B, lignes 360 et 368)	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises à au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120€ x durée de l'exercice (en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	<b>Total lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé no 2065</b>	
l	<b>III BENEFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065)</b>	6 877
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 % (Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n° 2065)</b>	